

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Joseph LUISIER

Echos du Collège. Travaux d'étudiants. Causerie
sténographique

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1903, tome 5, p. 375-377

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Echos du Collège

TRAVAUX D'ÉTUDIANTS

Nous publierons dans notre prochain numéro un article de M. Amédée Beaud, sur les *Mutualités scolaires*.

Causerie sténographique

Plusieurs d'entre vous ont certainement déjà entendu parler de Sténographie. Mais il est possible que bien peu ont une compréhension claire et nette de ce mot, comme d'ailleurs de tous les mots à racine grecque ! Si, en effet, on n'a pas usé quelques fonds de culotte sur les bancs du collège (et cela n'est pas suffisant, hélas !) on risque fort de confondre sténographie avec télégraphie, cosmographie avec phonographie, cinématographe avec saxophone, etc., etc., et d'en *faire* une joli macédoine. C'est pourquoi je me suis proposé de vous dire un mot de la sténographie.

Je laisse aux gréco-philes le plaisir et l'honneur de chercher l'étymologie de ce mot barbare, et je vous dirai simplement que la sténographie, que l'on appelle aussi citographie, est l'écriture assez rapide pour saisir la parole au vol. Elle est à l'écriture ordinaire ce qu'est la photographie à la peinture. Vous doutez que chose si extraordinaire puisse exister ? Cela existe et même chaque langue a plusieurs systèmes d'écriture sténographique. Ainsi, nous autres français, nous possédons les méthodes Duployé, Aimé-Paris, Prévot, etc. Et chacun de ces systèmes a ses adhérents, ses champions et ses disciples.

Sans distinction de méthode, on apprend la sténographie en aussi peu de temps que l'on apprend l'écriture allemande ou grecque. En quelques heures vous en connaîtrez les principes et les caractères, mais de là à écrire 100 à 150 mots à la minute, il y a encore un grand pas : plusieurs années de pratique. Faut-il se rebuter pour autant ? Non, car au bout de quatre à cinq mois, avec une heure environ d'exercice par jour, on arrive facilement à écrire de 40 à 50 mots à la minute, c'est-à-dire le double de l'écriture ordinaire.

Mais, me direz-vous, à quoi bon la sténographie ? A quoi bon ! Il faudrait tout un volume pour exposer entièrement toute l'utilité de la sténographie. Je ne dirais pas que nous lui devons les harangues de Démosthène ou de Cicéron ; que, si on l'eût connue, sous Bossuet, Massillon, et tant d'autres orateurs du grand Siècle, la bibliothèque des chefs-d'œuvre se trouverait augmentée de trésors nombreux. Mais ne devons-nous pas à cette fée, les discours si vibrants d'un Montalembert, d'un Mirabeau, qui nous restent, sans doute, comme les paroles gelées dont parle Rabelais, mais qu'il est facile de ressusciter en quelque sorte, et, comme un acteur habile, d'en extraire à nouveau leurs grandes et nobles pensées. Vous dirai-je que c'est grâce à cet art merveilleux que chacun peut entendre chaque jour, sans quitter sa chambre, l'éloquence de nos chefs d'Etat, l'accusation et le jugement de grands criminels ?

Que dire de son utilité au point de vue commercial ? C'est ici que la sténographie est devenue appréciable, presque nécessaire. Enfin, elle n'est pas non plus sans avantage pour nous-mêmes, les étudiants. Dans toutes ses classes, l'étudiant écrit quelque chose qui lui est particulier, et qui ne passe pas sous les yeux du professeur : les brouillons de composition, les devoirs, les notes et résumés, pourquoi ne s'écriraient-ils pas tous en sténographie ? D'abord un ou deux mots, puis plusieurs, puis tous. Et notez-le bien, sans perdre une minute ; au contraire, en gagnant du temps. Arrivé dans les hautes classes, sténographiant couramment, l'élève peut prendre trois fois plus de notes qu'un autre. Ce ne serait pas à dédaigner, aujourd'hui que les programmes sont si chargés !

A l'Université, l'étudiant ne pourra que se féliciter d'avoir appris la sténographie. Elle lui vaudra une place à part au milieu de ses condisciples.

Et maintenant voulez-vous des témoignages ? « On devrait dans toutes les écoles enseigner la sténographie, en même temps que l'écriture. Combien de fois, aux archives dans les musées, en voyage, j'ai regretté de ne pas savoir sténographier ! (H. Houssaye de l'Acad. française.) « Je fais de la sténographie depuis plus de 40 ans ; combien d'heures elle m'a économisées ! Je voudrais que vous puissiez l'apprendre à tous nos collégiens et étudiants. » (Caillemer doyen de la Faculté de droit de Lyon.) Et combien d'autres que je pourrais citer !

La grande objection que l'on formule contre la sténographie, c'est qu'elle n'indique pas l'étymologie ! Quel crime abominable ! ne pas faire de distinction entre philosophe et philosofe ! Pour finir, voyez où en est la sténographie en France. Le 11 avril dernier, à la suite de démarches faites auprès de la Légation Suisse à Paris, par M. Ruchonnet, secrétaire au département militaire vaudois, le ministre des affaires étrangères, français, répondait que dans 517 établissements, 551 cours de sténographie étaient organisés, dont 13 dans les lycées et 12 dans les collèges. C'est peu, mais c'est un commencement. Notons qu'en Suisse, à Genève, Lausanne, Fribourg, et dans d'autres villes romandes, des cours de sténographie s'organisent chaque année. Pourquoi nous autres Valaisans, resterions-nous en dehors de ce mouvement ? N'est-il pas bon, surtout à notre époque, d'avoir *plusieurs cordes à son arc* ? En somme, nous ne sommes pas plus bêtes que les autres ! A l'œuvre donc, afin que se réalise la prophétie de V. Hugo : « La Sténographie Duployé sera l'écriture populaire et universelle du XX^e siècle. »

Joseph LUISIER,
Philosophie.